



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2022- 462 bis**

Publié le 07 décembre 2022

SOMMAIRE

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE ET D'AUDIT DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Arrêté modificatif N° 3 du 7 décembre 2022 portant modification des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant délégation permanente de signature consentie par le Président de la CCI de région Hauts-de-France à madame Sandrine BAILLEUL, Responsable Point Orientation Apprentissage, à effet de signer toute convention pour la prise en charge des stages « découverte des métiers »

**ARRÊTÉ modificatif N° 3 du 7 décembre 2022
portant modification des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut**

**Le ministre du travail, du plein-emploi et de l'insertion
Le ministre de la santé et de la prévention**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R.121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2022 portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie du Hainaut ;

Vu les arrêtés modificatifs en date des 20 juin 2022 et 28 octobre 2022 ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2022 portant délégation de signature à Madame Chantal COURDAIN, cheffe de l'antenne de Lille de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la modification formulée par la confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO).

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'arrêté ministériel du 4 avril 2022 susvisé est complété comme suit :

« Article 1

1/ En tant que représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière (CGT-FO)

Suppléants :

Monsieur Emmanuel CHIEUS (*en remplacement de Mme Peggy REYES*) »

Le reste est sans changement.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts de France.

Fait à Lille, le 7 décembre 2022

La Cheffe de l'antenne de Lille
de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale



Chantal COURDAIN

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur,
- Vu l'élection du Président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général :

Article 1

De donner délégation de signature à Monsieur Christophe HUBERT, Directeur Régional de la Formation, à effet de signer toutes demandes de subvention ou toutes candidatures à appel à projets se rapportant aux activités de formation de la CCI de région Hauts-de-France.

Article 2

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tous devis/propositions commerciales à destination des clients des centres de formation, toutes offres de service dans le cadre de consultations de marchés publics, sans limite de montant**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
CCIR HAUTS DE FRANCE : POLE FORMATION	Christophe HUBERT	Directeur Régional de la Formation	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Laurence ROGER	Co-Directrice SIADEP et Directrice Emploi Formation & Alternance	Délégation permanente
ARTOIS : SIADEP	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur SIADEP et Directeur des Formations Entreprises	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice SIADEP et Directrice Emploi Formation & Alternance	Délégation permanente
	Xavier REGENT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Nathalie BENTZ	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Magalie TREILLE	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Catherine WOJDAK	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable d'activité	Délégation permanente

	Jean-François KETTERER	Responsable d'activité	Délégation permanente
GRAND HAINAUT : TERTIA TERTIA APPRENTISSAGE INGHENIA	Virginie FROIDEVAL	Directrice TERTIA	Délégation permanente
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Anne BULTOT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Fabienne CHEVAL	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Christine DETOURBE	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Stéphane DISSAUX	Chef de projet Marketing	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
	Olivier LEMOR	Responsable d'activité	Délégation permanente
GRAND HAINAUT Suite	Stéphane LIBERT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Responsable d'activité	Délégation permanente
GRAND LILLE : CEPRECO	Sandrine DUCLOS	Directrice CEPRECO	Délégation permanente
	Laurent VANDERCROYSSSEN	Responsable commercial	Délégation permanente
	Caroline VOUTERS	Responsable commerciale	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice EGC	Délégation permanente
AISNE	Lucie RICHARD	Directrice formation	Délégation permanente
OISE	Laurence HURNI	Directrice exécutive par intérim	Délégation permanente
LITTORAL HDF : STARTEVO	Arnaud VASSEUR	Directeur STARTEVO	Délégation permanente
	Ludovic LEGRAND	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Didier LHOMEL	Responsable d'activité	Délégation permanente

Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tous courriers relatifs à l'administration des ventes, et notamment les relances factures clients impayées**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
ARTOIS : SIADEP	Thierry MAHAUT	Directeur du Pôle Comptabilité CCI	Délégation permanente
	Colette COOL	Comptable	Délégation permanente
GRAND HAINAUT : TERTIA TERTIA APPRENTISSAGE INGHENIA	Virginie FROIDEVAL	Directrice TERTIA	Délégation permanente
	Nathalie MONSERGENT	Assistante spécialisée	Délégation permanente
GRAND LILLE : CEPRECO	Sandrine DUCLOS	Directrice CEPRECO	Délégation permanente
	Barka Harmel	Responsable administrative	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL- LYON	Directrice EGC	Délégation permanente
AISNE	Lucie RICHARD	Directrice formation	Délégation permanente
OISE	Laurence HURNI	Directrice exécutive par intérim	Délégation permanente

LITTORAL HDF : STARTEVO	Arnaud VASSEUR	Directeur STARTEVO	Délégation permanente
	Sylvie LEFEBVRE	Responsable comptable	Délégation permanente

Article 4

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- Toutes conventions de formation, y compris contrats d'apprentissage et de formation
- Toutes conventions de stage
- Toutes attestations de stage, y compris attestations CACES
- Toutes demandes d'agrément de titres professionnels
- Tout document lié à la rémunération de stagiaires
- Tous documents requis par les institutions et organismes partenaires de la formation et notamment les OPCO, le rectorat et la DREETS

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
ARTOIS : SIADEP	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur SIADEP et Directeur des Formations Entreprises	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice SIADEP et Directrice Emploi Formation & Alternance	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Jean-François KETTERER	Responsable d'activité	Délégation permanente
GRAND HAINAUT : TERTIA TERTIA APPRENTISSAGE INGHENIA	Virginie FROIDEVAL	Directrice TERTIA	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Anne BULTOT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
	Olivier LEMOR	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Stéphane LIBERT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Responsable d'activité	Délégation permanente
GRAND LILLE : CEPRECO	Sandrine DUCLOS	Directrice CEPRECO	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice EGC	Délégation permanente
AISNE	Lucie RICHARD	Directrice formation	Délégation permanente
OISE	Laurence HURNI	Directrice exécutive par intérim	Délégation permanente
	Xavier DELCROIX	Directeur CFA	Délégation permanente
LITTORAL HDF : STARTEVO	Arnaud VASSEUR	Directeur STARTEVO	Délégation permanente
	Ludovic LEGRAND	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Didier LHOMEL	Responsable d'activité	Délégation permanente

Article 5

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI locales/services visés ci-après :

Hors cadre des activités des centres de formation :

- Toute convention relative à l'organisation de périodes d'observation en milieu professionnel
- Toute convention de « mini-stage »

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
CCIR HAUTS DE FRANCE / GRAND LILLE / AISNE / GRAND HAINAUT	Philippe DIERICK	Responsable Direction Apprentissage	En cas d'absence ou d'empêchement du collaborateur suivant
	Sandrine BAILLEUL	Responsable Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
AMIENS-PICARDIE	Aymeric SIMON	Responsable Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
ARTOIS	Jennifer PAPET	Coordinatrice Point Orientation Apprentissage	Délégation permanente
LITTORAL HDF	Bénédicte WAYMEL	Manager Entreprendre	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Agathe SAINFEL	Directrice Développement Business et Partenariats	Délégation permanente
	Fabrice GILLET	Directeur Exécutif	Délégation permanente

Article 6

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- Tous contrats de vacations,
- Tout acte, décision et convention relatifs à la gestion du personnel vacataire, notamment la délivrance d'attestations, les correspondances

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
ARTOIS : SIADEP	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur SIADEP et Directeur des Formations Entreprises	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice SIADEP et Directrice Emploi Formation & Alternance	Délégation permanente
GRAND HAINAUT : TERTIA TERTIA APPRENTISSAGE INGHENIA	Virginie FROIDEVAL	Directrice TERTIA	Délégation permanente
	Valérie JOANNES	Contrôleur de Gestion	Délégation permanente
GRAND LILLE : CEPRECO	Sandrine DUCLOS	Directrice	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice	Délégation permanente
AISNE	Lucie RICHARD	Directrice formation	Délégation permanente

OISE	Laurence HURNI	Directrice exécutive par intérim	Délégation permanente
LITTORAL HDF : STARTEVO	Arnaud VASSEUR	Directeur STARTEVO	Délégation permanente

Article 7

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Tout acte de procédure et décision disciplinaire à l'encontre des apprenants**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
ARTOIS : SIADEP	Laurence ROGER	Directrice Emploi Formation et Alternance	Délégation permanente
	Julie BRIOU	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Jean-François KETTERER	Responsable d'activité	Délégation permanente
GRAND HAINAUT : TERTIA TERTIA APPRENTISSAGE INGHENIA	Virginie FROIDEVAL	Directrice TERTIA	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Anne BULTOT	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Julie BAL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Philippe MOREEL	Responsable d'activité	Délégation permanente
	Aurore VINCENT	Responsable Programme	Délégation permanente
	Marie-Thérèse PORTIER	Responsable Programme	Délégation permanente
	Isabelle HOURDIN	Responsable Programme	Délégation permanente
Jean-Michel DEFRANCE	Responsable Programme	Délégation permanente	
GRAND LILLE : CEPRECO	Sandrine DUCLOS	Directrice	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine MOREL-LYON	Directrice	Délégation permanente
AISNE	Lucie RICHARD	Directrice formation	Délégation permanente
OISE	Laurence HURNI	Directrice exécutive par intérim	Délégation permanente
LITTORAL HDF : STARTEVO	Arnaud VASSEUR	Directeur	Délégation permanente

Article 8

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, à effet de signer, dans les conditions et CCI /services visés ci-après :

Dans le cadre des activités des centres de formations :

- **Les marchés de fournitures et de service, ou bons de commande attachés à un marché régional, d'un montant inférieur à 5 000€ HT**

<u>CCI / SERVICE FORMATION</u>	<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>CONDITIONS</u>
ARTOIS : SIADEP	Jean-Marc DURIEZ	Co-Directeur SIADEP et Directeur des Formations Entreprises	Délégation permanente
	Laurence ROGER	Co-Directrice SIADEP et Directrice Emploi Formation & Alternance	Délégation permanente

GRAND HAINAUT : TERTIA APPRENTISSAGE INGHENIA	Virginie FROIDEVAL	Directrice	Délégation permanente
GRAND LILLE : CEPRECO	Sandrine DUCLOS	Directrice	Délégation permanente
GRAND LILLE : EGC	Lorraine LYON	Directrice	Délégation permanente
AISNE	Sylvie HENRION	Directrice Exécutif	Délégation permanente
	Lucie RICHARD	Directrice formation	Délégation permanente
OISE	Laurence HURNI	Directrice exécutive par intérim	Délégation permanente
LITTORAL HDF : STARTEVO	Arnaud VASSEUR	Directeur STARTEVO	Délégation permanente

Article 9

La présente délégation s'exerce pour une durée au plus égale au temps de la présente mandature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont les délégataires ont parfaitement connaissance.

Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 2 décembre 2022

Le Président
Philippe HOURDAIN